CARDIF
Une société de BNP PARIBAS

DIRECTION REGIONALE PARIS
41, avenue de Friedland BP666
75367 Paris Cedex 08

vu SI 42/an/07

**Vos références**

| | |
|---|---|
| N° de client Cardif | 687212990 / 045EP |
| N° de contrat | SI / 9750721 |

*(à rappeler dans toute correspondance)*

045 / EP Cardif

Monsieur GATIEN MARCILLAUD
65 RUE MESLAY
75003 PARIS

**Votre conseil en Gestion de Patrimoine**

CGPI ASSOCIES- ARKANISSIM FINANCE
22 rue du Général Foy
75008 PARIS

Le 23 octobre 2007

**Contrat de capitalisation Cardif Multi Plus 3 Capitalisation Pea**

***Versements mensuels : mise en place***

Cher Monsieur,

Vous avez choisi d'effectuer des **versements réguliers** sur votre contrat, et nous vous remercions de votre confiance. Vous trouverez ci-joint **l'avenant** qui détaille cette opération.

Conformément à votre demande, à partir du 31 octobre 2007, ces versements seront réalisés par prélèvements mensuels de 250,00 € sur le compte N° 30002 05133 0000039303P 82.

Vous pourrez retrouver dans votre information annuelle la somme des versements réguliers effectués sur votre contrat au cours de l'année.

Votre Conseil en Gestion de Patrimoine reste à votre entière disposition pour vous apporter les précisions que vous pourriez souhaiter et pour faire évoluer votre contrat en fonction de vos objectifs.

Nous vous prions d'agréer, cher Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.

**Alban LE MAIRE**
Directeur du Territoire

**Cardif Assurance Vie** - Entreprise régie par le code des Assurances - S.A. au capital de 490 824 112 euros - RCS : 732 028 154 Paris
Siège social : 5, avenue Kléber 75798 Paris Cedex 16 - Bureaux : 4, rue des Frères Caudron 92858 Rueil Malmaison Cedex
Autorité de Contrôle des Assurances et des Mutuelles : 61, rue Taitbout - 75009 Paris

imprimé par IROPA

# Cardif Multi Plus 3 Capitalisation Pea

## Versements mensuels : mise en place

Contrat de capitalisation
en unités de compte (1)
souscrit auprès de Cardif Assurance Vie

### Références

| | |
|---|---|
| N° de client Cardif | 687212990 / 045EP |
| N° de contrat | SI / 9750721 |
| Date d'effet du contrat | 5 octobre 2007 |

Le contrat a une durée de 30 ans.

**Avenant à conserver**

Contrat souscrit
dans le cadre d'un
Plan d'Epargne Action
PEA

### Souscripteur

**Monsieur GATIEN MARCILLAUD**
Né le 09/05/1980
75003 PARIS

### Mise en place de versements mensuels

- Versement mensuel 250,00 €
- Versement net de frais d'entrée 238,13 €
  *(hors commissions acquises à certains supports, décrites dans le prospectus simplifié ou les caractéristiques principales du support)*
- Date de prise d'effet du premier versement 31 octobre 2007

| | Montant net de frais d'entrée | Répartition |
|---|---|---|
| **Unités de compte :** | | |
| Tricolore Rendement C | 238,13 € | 100,00% |
| **Total** | **238,13 €** | **100,00%** |

**Les caractéristiques du contrat non modifiées par cet avenant restent inchangées.**

A Rueil Malmaison, le 23 octobre 2007

**Jean BEGO**
Directeur Général Adjoint de Cardif Assurance Vie



(1) Les unités de compte correspondent à des parts d'OPCVM, des parts de SCI ou tout autre actif prévu à l'article R131-1 du Code des assurances.

CARDIF
Une société de BNP PARIBAS

**Cardif Assurance Vie** - Entreprise régie par le code des Assurances - S.A. au capital de 490 824 112 € - RCS : 732 028 154 Paris
Siège social : 5, avenue Kléber - 75798 Paris Cedex 16 - Bureaux : 4, rue des Frères Caudron - 92858 Rueil Malmaison Cedex
Autorité de Contrôle des Assurances et des Mutuelles : 61, rue Taitbout - 75009 Paris

CARDIF
Une société de BNP PARIBAS

DIRECTION REGIONALE PARIS
41, avenue de Friedland BP666
75367 Paris Cedex 08

045 / EPCardif

Ste CGPI ASSOCIES- ARKANISSIM FINANCE
ARKANISSIM FINANCE
22 rue du Général Foy
75008 PARIS

**Votre correspondant**
Veronique FLORES MOREAU
41, AVENUE DE FRIEDLAND BP666
75367 PARIS CEDEX 08
Tél. 01 53 53 88 88

Le 23 octobre 2007

## Contrats d'assurance vie ou de capitalisation
## *Double de la communication contractuelle de vos clients*

Madame, Monsieur,

Nous avons adressé directement à vos clients la communication contractuelle relative aux opérations effectuées sur leurs contrats.

Conformément à votre demande, vous trouverez également ci-joint un double de ces courriers pour vos dossiers.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments dévoués.

**Alban LE MAIRE**
Directeur du Territoire